

Descriptif du graphique « Distribution des capacités EnR totales potentielles 2030 »



La répartition des capacités d'énergies renouvelables potentiellement disponibles en 2030 par filière (hors importations) se décompose de la manière suivante :

- photovoltaïque : 68 % ;
- éolien : 11 % ;
- biomasse : 6 % ;
- hydraulique (au fil de l'eau) : 4 % ;
- géothermie : 3 % ;
- géothermie importée : 3 % ;
- bagasse : 3 % ;
- énergie thermique marine : 1 % ;
- hydraulique (barrage) : 1 % ;
- biogaz : moins de 0,5 %.

Vers l'autonomie énergétique des ZNI, ADEME, 2017, Artelia